

# Communiqué de presse

Nanterre, le 31 mai 2023

# PASS + HAUTS-DE-SEINE Lancement des inscriptions à partir du 1er juin 2023

Le Département des Hauts-de-Seine annonce l'ouverture des inscriptions du dispositif Pass + à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023, destiné à 150 000 jeunes altoséquais âgés de 11 à 18 ans domiciliés ou scolarisés sur le territoire. Ce dispositif départemental leur permet d'accéder à des activités culturelles et sportives ainsi qu'à une offre de services dont la restauration scolaire.

#### Une carte pour les jeunes de 11 à 18 ans

Au-delà des collégiens, les lycéens et les jeunes actifs âgés de 15 à 18 ans peuvent disposer de ce pass qui offre de nombreux services aussi bien pour la scolarité que pour les loisirs.



Gratuit et sous forme de carte qui fonctionne comme un portemonnaie numérique, approvisionné par le Département, Pass + permet de financer les activités sportives et culturelles. Ce dispositif offre également des bons plans sur le territoire et donne **accès à la restauration scolaire** dans certains collèges des Hauts-de-Seine et à un service de soutien scolaire en ligne gratuit pour les collégiens.

Deux porte-monnaie électroniques d'un montant de 80 € pour les jeunes non boursiers et 100 € pour les jeunes boursiers peuvent être utilisés pour les inscriptions. Les familles décident elles-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport. Pour la rentrée 2023, 1 280 organismes partenaires sont affiliés au dispositif.

#### Une aide pour la scolarité

Un service de soutien scolaire: Pass + offre également, à tous les collégiens des Hauts-de-Seine, un service de soutien scolaire en ligne via leur Environnement numérique de travail (ENT). Cours vidéo, fiches, exercices interactifs, 700 illustrations animées, sujets corrigés: ce service a été utilisé en 2022-2023 par 9 000 élèves.

Accès à la restauration scolaire : la carte sert de badge d'accès au restaurant scolaire dans les collèges des Hauts-de-Seine utilisant ce service.

Des ordinateurs portables offerts: le Département mène une stratégie numérique éducative ambitieuse pour répondre aux enjeux de transformation digitale du collège. Pour mieux accompagner les élèves les plus modestes des collèges publics et privés, le Département offre des ordinateurs portables. Toutes les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 880 peuvent en faire la demande depuis leur compte Pass +. Cette mesure concerne environ 5 000 élèves chaque année.

### Remboursement imagine R

Depuis 2021, le Département des Hauts-de-Seine propose une aide financière sur le titre de transport imagine R pour les collégiens boursiers et domiciliés dans les Hauts-de-Seine en fonction de leur niveau de bourse :

échelon 1 : aide financière de 60, 80 €
échelon 2 : aide financière de 152,10 €
échelon 3 : aide financière de 121,70 €

Les familles peuvent demander l'aide départementale pour le financement du forfait imagine R via leur compte Pass + dès qu'ils disposeront de leur attestation de bourse pour l'année 2023/2024. Les demandes de remboursement pourront également être soumises <u>sur le portail Aides et Services</u>.

#### **Modalités d'inscription**

Les familles peuvent s'inscrire au dispositif à partir du 1<sup>er</sup> juin pour les jeunes de l'entrée en 6<sup>e</sup> jusqu'à leur majorité et durant toute l'année scolaire sur <a href="www.passplus.fr">www.passplus.fr</a>. Elles disposent, sur leur compte Pass + Hauts-de-Seine d'un tableau de bord leur permettant de suivre l'avancement de leur dossier et des droits accordés.

## **Contact presse**

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr



